

Si vous n'arrivez pas à lire correctement, cliquez [ici](#)

RITTMO'MAG

Visitez notre site internet

Réunion du CEN/TC223 en France



Les 12 et 13 octobre, RITTMO a participé aux réunions du CEN/TC223 et de Working Group 4. Au cours de ces réunions les normes qui sont en préparation pour caractériser les amendements organiques et les supports de culture dans le cadre du RUE 2019/1009 ont été passées en revue. En particulier, les questions relatives à l'organisation des essais inter laboratoires nécessaires à la validation de ces normes, ainsi que les délais nécessaires à la finalisation de ces normes ont été abordées.

RITTMO faisait partie de la délégation française et défendait les positions nationales définies par le BN FERTI, Bureau de normalisation française des matières fertilisantes, des

supports de culture, des paillages, de leurs composants et de leurs additifs.

Au-delà du CEN/TC223, RITTMO participe aussi très activement aux travaux des autres instances de normalisation françaises et européennes concernées par les matières fertilisantes et les supports de culture :

Les groupes suivis par RITTMO sont les suivants :

1. Le **BN FERTI** ainsi que ses commissions sur :

- les biostimulants (BIOSTIMULANTS) qu'il s'agisse des méthodes de caractérisation de ces produits ou de normes sur la qualité des produits.
- les méthodes d'essais (ME) des autres produits qui travaillent sur les méthodes permettant de caractériser les autres fertilisants et les supports de cultures.
- les Dénominations Spécifications et Marquages (DSM) qui travaillent sur des normes de qualité des produits et dont la plupart est ensuite rendue d'application obligatoire par des arrêtés interministériels.

2. Le **CEN/TC260** sur les engrais minéraux (y compris inhibiteurs, chélatants et complexants), engrais organiques, engrais organo-minéraux et amendements minéraux basiques. Les différents Working Groups de ce Technical Comitee travaillent sur les méthodes de caractérisation des produits, sur leurs normes de qualité, sur les normes de vocabulaire ou d'échantillonnage de ces produits.

3. Le **CEN/TC455** et ses différents Working Groups élaborent les normes sur les biostimulants, microbiens ou non, notamment pour les caractérisations nécessaires dans le cadre du RUE 2019/1009.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les travaux en cours et leurs impacts sur vos affaires, n'hésitez pas à contacter nos experts.

Plus d'informations

Les organismes notifiés du RUE 2019/1009.

Le règlement 2019/1009 dit PFC est rentré en vigueur en juillet 2022. A l'heure actuelle, 9 organismes notifiés sont recensés dans 6 pays européens. Ces organismes notifiés sont identifiés ci-dessous :

Pays	Numéro Nando	Organisme
Hongrie	NB 2806	CerTrust Kft.
Estonie	NB 2947	Inspectorate Estonia AS
Pologne	NB 2949	Instytut Nadzoru Technicznego Sp. z o.o.
	NB 1434	POLSKIE CENTRUM BADAN I CERTYFIKACJI S.A
Pays bas	NB 2929	Kiwa B.V.
	NB 2832	Stichting EMCI Register (trading as EMCI Register & EFCI Register)
	NB 1749	TNO Defense, Security and Safety
Lituanie	NB 1326	LIMITED LIABILITY COMPANY LATVIAN CERTIFICATION CENTRE (LATCERT)
Grèce	NB 0906	TUV AUSTRIA HELLAS LTD

Toutefois, les organismes notifiés, actuellement identifiés, ne couvrent pas tous les mêmes modules et certains ne font l'examen que pour les modules D ou A1.

En France, aucun organisme notifié n'est actuellement identifié et c'est la même situation dans plusieurs autres pays européens.

Néanmoins, [RITMO REGULATORY SERVICES](#) est en contact avec plusieurs organismes notifiés pour tous les modules d'examen du règlement. RITMO REGULATORY SERVICES vous accompagnera dans la réalisation de la documentation technique et dans la relation avec l'organisme notifié.

N'hésitez pas à nous contacter : mohammed.benbrahim@rittmo.com

Utilisation des SPA (CMC 10) dans le règlement 2019/1009

Vous êtes plusieurs à attendre la clarification de l'utilisation des sous-produits animaux comme matière constitutive (CMC 10) dans le nouveau règlement européen. En effet, depuis la publication de ce règlement, il y a 3 ans déjà, un complément d'informations est attendu pour compléter le règlement 1069/2009 concernant le point final de la chaîne de transformation. Un premier texte a été proposé par la Commission européenne et était en consultation publique en octobre 2022. Ce texte propose pour différents sous-produits animaux les conditions de point final de la chaîne de transformation. Ce texte renvoie ces conditions à celles indiquées dans le règlement 142/2011.

[RITMO REGULATORY SERVICES](#) analyse de manière détaillée ces différents textes et travaille avec certains organismes notifiés sur la conformité des PFC contenant les CMC10

afin de vous accompagner au mieux pour mettre en marché vos produits organiques contenant des sous-produits animaux, selon le RUE 2019/1009 dès que l'ATP sera signé.

Travaux et réflexion en lien avec l'abrogation du 2003/2003

Avec l'entrée en application du RUE 2019/1009, le RCE 2003/2003 qui permettait la mise en marché sur l'ensemble de l'Union Européenne des engrais et amendements minéraux a été abrogé.

Il y a quelques années, les normes françaises avaient été révisées pour éviter les redondances avec le RCE 2003/2003 et se contentaient de renvoyer à ce règlement pour les dénominations de produits qui étaient déjà visées par ce règlement européen.

Avec le nouveau règlement, il n'y a plus de dénomination de type. Ainsi, se référer à ce RUE 2019/1009 pour des dénominations bien spécifiques dans les normes françaises n'est pas possible. C'est la raison pour laquelle, le BN FERTI, en accord avec les autorités françaises, travaille actuellement à la rédaction d'une future norme française qui décrira ces dénominations ainsi que leurs spécifications et le marquage associé.

Si vous souhaitez plus d'information sur ces travaux n'hésitez pas à contacter RITTMO REGULATORY SERVICE.

Vous avez des questions réglementaires ?



FERTI.CLICK en bêta-test : une communauté autour d'un outil pour l'adapter au mieux au besoin des utilisateurs. Les conseillers agricoles et les agriculteurs saluent l'utilité de l'outil pour les renseigner sur la variété des produits, leurs efficacités et leurs modes d'utilisation... si vous souhaitez aussi mieux connaître cet outil ou vous impliquer dans son évolution de l'outil, contactez-nous.

Aujourd'hui, 100 fiches-produits sont décrites dans l'outil. De nouvelles fiches sont insérées régulièrement. Si vous constatez que vos produits n'y figurent pas encore, [contactez-nous](#) pour que nous les insérions.

FERTI.CLICK

Suivez-nous



Copyright © 2022 Rittmo, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can update your preferences or unsubscribe from this list.

